

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *Creuse*.

Registre *1er*

N° *205*

SIGNALEMENT.

Le *J^r* *Croasse* *Antoine*
Boulanger
natif du *Vigeau*
demeurant à *Vigeau*
allant à *Madrid*
âgé de *18* ans, taille d'un mètre
60 centimètres
cheveux *châtains* front *couronné*
sourcils *châtains* yeux *bleus*
nez *crochu* bouche *marquée*
barbe *naissante* menton *roulé*
visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

M

PIÈCES DÉPOSÉES.

J. Renaudin P.

Fait à *Creuse* le *12* *juin* 1851

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :



à Monsieur
Monsieur le Préfet du
Département du Cantal



Non mais de la
commun. de l'église
buisson, l'église qui
la publie en tant que
sua et vintelle, de plus
qu'elle appartient à l'administration
le règlement fut
agré de 18 ans; celle de en
n'est ce n'est pas.

cheveux - chatons
tois - chatons
jeu - chatons
par - chatons
boute - chatons
monte - chatons
trot - chatons
basin - chatons
village - chatons

signés particuliers - vintelle
L'œuvre de l'église.

L. Veyrier

Monsieur le Préfet

Le sieur Antoine Troussou, agé de dix huit
ans, fils de Jean et de Gabriel Duffayet,
bourgeois au lieu de la chaumière commune des
vignes, canton de Mauriac, département du
Cantal, demandeur, de l'entente de de la
procureur, le rendre dans le régime de
éprouvé par y avoir le possesseur de
l'entente, l'entente de de la procureur
par le rendre à l'entente de de la procureur
que son accord de de la procureur, il
à l'honneur de la

Monsieur le préfet
Vostre très humble serviteur
Antoine Troussou

Monsieur Jean Troussou
Etienne et Duffayet gabriel
père et mère de M. Troussou
même, qui s'élève au

Approgenere

RECEVU LE 10 NOV 1851

Passport pour l'Espagne, délivré par les
présentes douanes conformément à ce qu'il lui
fait de loi: un passport pour se rendre à la
destination

Chambres, commune de Vigean, le 09th 1851.

Croussolle

Le maire a déclaré en son lieu et place

Monsieur de la commune de Vigean.

Certifions que la signature ci-dessus est sincère et
véritable.

En témoin de ce qui précède
Le Maire
Vigean le 9th 1851.



Le Maire
L. Vignier

66

En son sous-député

à Mauriac, le 10 Novembre 1851.

Le sous-député
Mauriac



Approuvé